

9^{ème} BALADE MOTO
SAMEDI
27 SEPTEMBRE 2014

Cette balade est une initiative privée, réservée aux motos homologuées, et aux pilotes avec permis en cours de validité et assurance de l'engin utilisé en cours de validité.

Règlement de la ballade

. Les organisateurs se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accident ou d'incident causé par les pilotes ou leurs motos.

. Cette randonnée n'a aucun classement sur les bases du temps et de la vitesse. Il ne s'agit pas d'une compétition.

. Chaque participant s'engage à :

- être possesseur du permis de conduire adéquate de sa moto
- avoir une attestation d'assurance valide le jour de la manifestation
- pouvoir disposer d'un téléphone portable (sécurité et/ou dépannage)
- effectuer la randonnée sous sa propre responsabilité quant à ses capacités physiques
- respecter le code de la route
- ne pas sortir des chemins balisés par l'organisation (respecter les espaces naturels, les propriétés privés et les cultures)
- ne pouvoir exercer à l'encontre des organisateurs et des propriétaires aucun recours à la suite d'éventuelles conséquences dommageables liées à sa participation.

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure sans préavis, immédiatement et sans aucune indemnité, le participant ne respectant pas ces règles, outre le fait que le non-respect de ces règles engage sa responsabilité.

Penser au téléphone portable (sécurité et dépannage)

Vous ne recevrez pas de réponse à votre inscription sauf si elle est refusée.

Toute inscription non complète se verra systématiquement refusée.